

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, MARDI, 26 JANVIER 1847.

No. 7

## LETTRE DU R. P. NICOLAS POINT, MISSIONNAIRE JÉSUIE DE L'ORÉCON, *A une de ses Sœurs religieuses.*

De la réduction du S. Cœur, 25 mars 1846.

... Deux ou trois lettres en cinq ans, ce n'est pas trop; je suis bien sûr que vous dites même que ce n'est pas assez. Aussi si la longueur de ma dernière ne vous avait pas un peu dédommagée de la rareté des autres, je ne chercherais pas à m'excuser. C'était une relation de la première Communion des Cœurs d'Aleine que je vous priais de faire tenir à la personne charitable qui leur a envoyé de si beaux ornemens pour leur église. . . Nous allons faire quelques excursions dans le voisinage.

Le 5 janvier dernier ayant appris qu'un sauvage que j'avais baptisé il y a trois ans était mourant dans une peuplade située à 60 milles d'ici, et où la croix n'avait pas encore été plantée; je partis avec la permission du R. P. Supérieur pour le visiter; et j'arrivai à sa loge le lendemain au soir qui était le jour des Rois, pour lui administrer les derniers sacremens de la religion; on ne peut plus à propos. Car entre mon arrivée, et sa mort, il n'eut guères de moment lucide que celui dont je profitai pour l'y préparer. Jamais je n'ai vu de mourant mieux disposé. "Je ne puis pas être triste, me disait-il, car depuis mon baptême, mon cœur n'a cessé d'être pour Dieu." Autrefois comme tant d'autres il avait eu sa médecine. Un jour que je lui demandais quel était son Manitou? Il me répondit que c'était le loup. Voici comme il avait fait cette bonne acquisition: "Je ne pouvais disoit-il, garder aucun de mes chevaux; tous les loups étaient méchants. Un jour que je me sentais plus chagrin qu'à l'ordinaire, j'ai dit: loup, fais moi la charité. A l'instant un loup me répondit: si tu me pries, les loups ne mangeront plus tes chevaux. En effet depuis ce tems, les loups laissèrent mes chevaux tranquilles; ce qui a duré jusqu'à ce qu'ayant appris qu'il n'était pas bon de prier les loups, j'ai cessé de prier le Manitou. Alors les loups recommençant la guerre ont mangé mes chevaux jusqu'au dernier: mais c'est égal, j'aime mieux la prière que toute le reste."

Le bon vieillard qui était plus que centenaire, puisqu'étant déjà homme il avait vu au berceau le plus vieux de nos Cœurs d'Aleine qui devait avoir près de 90 ans, ayant appris en 1843 qu'une Robe noire était venu, chez les Cœurs d'Aleine pour les instruire, vint les visiter et la Robe noire le voyant dans de si bonnes dispositions, lui dit qu'elle ne voulait pas qu'il mourut sans avoir reçu le baptême. Quelque tems après, par un tems de dégel, il ne fit pas difficulté de s'embarquer à pied au milieu d'une plaine couverte d'un pied de neige, ce qui mettait pour le moins 15 milles de distance entre sa loge et la mienne. Quand il arriva, il était 10 heures du soir. Epuisé de fatigue, il ne put me dire que ces mots dans le moment: "Père, tu m'as dit que tu me donnerais le baptême avant un mois. Je ne veux pas mourir sans le recevoir. C'est pour cela que je viens te trouver." Il fut baptisé lui et sa femme deux semaines après. Quand il mourut il n'avait sur lui pour couverture qu'une peau de chevreuil, le petit crucifix de son baptême et, dans un petit papier, son nom qu'il conservait comme une relique. Il s'appelait Polycarpe.

L'hiver dernier je quittai la terre des Pieds d'Oreilles, où j'étais aller visiter le R. P. de Smet, pour nous en revenir à la réduction du Sacré Cœur. Après avoir remonté la rivière pendant deux jours, il nous resta à faire sur un lac un trajet de 30 à 40 milles. Nous étions quatre; deux sauvages, un Père Italien et moi, puis notre petit bagage. Et pour placer tout cela, nous n'avions qu'un canot d'écorce si petit, que nos personnes ne pouvaient s'y tenir autrement qu'assises. Si le tems eut été calme, le danger eut été petit, mais il ventait. Le soir, ayant mis pied à terre, nouvel embarras; au vent et au froid se joignit la pluie, état de choses qui dura environ 4 heures. Mais le pis de l'aventure, était le manque de vivres. Il ne nous restait pas de quoi donner un bon repas à nos rameurs qui nous disaient cependant que quand on ramait il n'était pas bon de jeûner. Bon gré mal gré, il fallut donc se résoudre à changer de position, d'autant plus qu'il aurait fallu pour nous faire un parapluie employer la moitié de notre lit, c'est-à-dire doubler notre couverture ce qui était loin d'assainir le plancher de notre cabinet. On se remit sur l'eau et on vogue pour revenir au point du départ, car le vent qui soufflait toujours entre les rochers à pic, qui entre eux et le lac ne laissaient pas de quoi mettre pied à terre, nous défendaient de passer outre. Nous avions à peine fait un mille que le vent rendu plus fort, par la nouvelle disposition des

montagnes, nous força de faire au pied d'une roche une deuxième halte. Que faire? Il y avait sur la rive opposée trois loges de pieds d'oreille non baptisés, et dans une de ces loges une vieille sauvagesse que nous savions être fort malade. Nous regardâmes la position où la Providence nous avait placés, comme une indication de sa volonté, et nous résolûmes de faire notre devoir. Le lendemain de bonne heure (car tenter le passage plutôt, eut été par trop téméraire), "embarquons" tel fut le mot de tous: mais le lac était si houleux, qu'à peine embarqués, nos sauvages exprimaient déjà le désir du débarquement. Nous leur criâmes: "faites comme vous voulez." Nous comprirent-ils? Il y a apparence que non; car faisant force de rames, ils continuèrent leur route, mais les yeux si fixés sur l'autre rive qu'il était facile de voir qu'ils avaient besoin de chercher dans l'avenir un point d'appui que le présent ne leur donnait pas. "Arriverons-nous bientôt? disait de tems en tems un des Pères? arriverons-nous bientôt?—Oui, disait l'autre; bientôt." Mais que ce bientôt lui paraissait long, surtout quand il sentait les flancs du pauvre navire dans lequel nous étions, se gonfler et se retrécir comme une personne qui n'en peut plus. Que fallait-il pour nous mettre immédiatement à l'eau? bien peu de chose; mais le ciel avait ses desseins. Nous arrivâmes tous au port. En arrivant, quelle nouvelle! que la malade n'a plus qu'un souffle de vie. Vite, nous courrons et deux heures après, munie de bons passeports elle était partie pour le ciel. Nous restâmes six jours sur cette plage et le mauvais tems nous procura encore la consolation de baptiser six autres personnes. Que les voies de la divine miséricorde sont admirables!

A la fin de novembre dernier dix chefs ou notables de la nation des nez-percés se présentent à la réduction du S. Cœur pour se faire instruire. Il était à demi civilisés par le protestantisme, c'est-à-dire qu'ils étaient de ceux qui sont bien plus difficiles à gagner à Dieu que les purs idolâtres. Mais comme ils paraissaient bien revenus des erreurs protestantes, nous espérâmes que nos soins ne leur seraient pas inutiles. Pour des sauvages comme eux habitués à la bonne chair et ne se rendant guère, chez le ministre du voisinage que pour en faire une meilleure, ils furent, tout d'abord, mis à une rude épreuve; car après que leurs provisions furent finies, nous n'avions à leur donner qu'un bien pauvre maigre. Cependant après avoir passé la journée soit à nous écouter, soit à traduire les prières en leur langue, ils faisaient la répétition de tous pendant la soirée qui se prolongeait une bonne partie de la nuit. Si bien qu'au bout de dix à douze jours, ils savaient tout ce qui est de nécessité de précepte.

Un jour que je leur expliquais les images du chemin de la croix, le plus vieux et le plus jeune des chefs, qui est le plus influent, ne purent retenir leurs larmes.—"Quoi! disait celui-ci en sanglotant, le grand chef du ciel a souffert tout cela pour nous! jusqu'ici j'avais deux cœurs, mais c'en est fait, je ne veux plus en avoir qu'un."

Il semble, qu'instruits comme ils étaient, nous eussions pu leur donner le baptême; mais outre qu'ils n'avaient pas avec eux leurs femmes, l'expérience nous ayant appris qu'avec les Nez Percés surtout, il faut agir avec poids et mesure, nous avons envoyé l'accomplissement de leurs desirs à quelques mois, supposé la persévérance de leurs bonnes dispositions.

Depuis qu'ils sont retournés dans leur peuplade, il se fait deux prières dans chacun de leur camp, l'une à la manière protestante pour le parti protestant, l'autre à la manière catholique par les chefs dont je viens de parler. Comme ces chefs ont plus d'influence que leurs antagonistes, et que la grâce accompagne toujours la vérité, il est à espérer que bientôt il en sera des protestants sauvages, ce qui en est des protestants instruits de tous les pays quand une fois le cœur et l'esprit sont d'accord, espérance d'autant mieux fondée que les ministres de notre voisinage disent aujourd'hui qu'ils se sentent dans l'impossibilité de faire marcher droit les sauvages mis sous leur conduite, à moins d'avoir recours à la force armée.

Dans ma dernière chasse d'hiver avec les Têtes Plattes, nous fîmes la neuvaïne de St. François Xavier à l'intention des Pieds Noirs, c'est-à-dire pour obtenir leur conversion, et cela en reconnaissance de ce que nos chasseurs avaient fait bonne chasse sur leurs terres. Le camp Tête Platte était sur la route du retour, lorsque le 12 mars (jour où expirait la neuvaïne) Victor, le grand chef, sans raison apparente au jugement des autres chefs, se détermina à rebrousser chemin. Le camp le suit. A peine a-t-on fait quatre milles que Victor le premier aperçut dans le lointain un parti de Pieds noirs armés en guerre. Après s'être préparés au combat, les plus braves partent ensemble, les mieux montés arrivent les premiers.

Ambroise, jeune chef, se nomme, et à ce nom qui fait pâlir les Pieds Noirs, il s'écrie d'une voix terrible: "Si vous tirez, vous êtes morts." Au lieu de tirer, plusieurs Pieds-Noirs lui tendent les bras. La Robe noire arrive, et au milieu des fumées du calumet, on se fait des présents mutuels. A cause des mauvais chemins, les Têtes-Plates prennent en groupe les Pieds-Noirs, qui étaient à pied. Ceux-ci jugeant probablement les autres par eux-mêmes, ne se fient à leurs vainqueurs qu'à demie, et font à la Robe noire l'honneur de la prier de vouloir bien ne pas s'éloigner. Pour passer sous silence des circonstances qui ne reviennent pas à mon sujet, la rencontre se termina par l'assurance de la part des Pieds-Noirs que désormais eux et les Têtes-Plates ne feront plus qu'un peuple de frères, que la prière des Têtes-Plates sera la leur etc.

Depuis, de nouvelles infidélités ayant donné lieu à de nouvelles hostilités, les Pieds-Noirs apprirent à leurs dépens que les hommes les plus modérés sont les plus terribles quand l'ingratitude se joint à l'injustice pour les forcer de reprendre les armes. Sans avoir perdu un seul des leurs, les Têtes-Plates tuèrent une vingtaine de Pieds-Noirs quoique beaucoup plus nombreux, dans une affaire qu'ils ont eue avec eux, il n'y a pas encore un an.

Cette victoire et la modération avec laquelle les vainqueurs en usèrent, disposèrent si bien les vaincus et tous leurs frères à entendre des paroles de paix, que le R. P. de Smet qui est allé les visiter, les a amenés au point de faire bien augurer de leur conversion. Ce qui nous donne l'espérance que les autres peuplades moins éloignées du royaume des cieux que ceux-ci, se réuniront bientôt à nos chers néophytes pour ne plus faire qu'un seul bercail sous la conduite de même pasteur.

Priez donc le Dieu des miséricordes qu'il daigne achever son ouvrage.

Où suis-je en ce moment que je vous écris? les pattes de mouches toutes tremblantes que vous voyez, doivent vous dire que je n'écris pas sur une table, mais tout bonnement sur mon genou. Je suis assis sous l'autel où j'ai dit aujourd'hui la sainte messe, et cet autel qui n'est appuyé que sur le tronc d'un arbre, n'a pour couverture et pour balustrade que des branches de verdure au travers desquelles le vent qui mugit agit d'une manière bien incommode le papier que je ne puis tenir que du pouce et de l'index, car entre ces deux doigts et le reste de la main gauche se trouve mon encrier, qui sans cette précaution se serait vidé plus d'une fois aujourd'hui. Voilà ce que c'est que d'être missionnaire des sauvages. . . . demandez pour moi ce que vous désirez le plus que je demande pour vous, la persévérance dans la voie où la divine Providence nous a placés. . . . NIC. POINT, Miss. S. J.

### L'ÉGLISE DES FRANÇAIS A NEW-YORK.

Correspondance particulière de l'Univers.

New-York, 8 octobre 1846.

Je vous ai déjà dit quelques mois de l'église des Français à New-York. Mais à l'occasion du voyage que notre digne curé va faire en Europe, vous me permettez de revenir sur ce sujet si intéressant pour la France et la religion. C'est toujours vers Paris que se dirige d'abord le missionnaire en quête de secours pour sa chrétienté naissante; mais Paris, ayant de lui-même puisé dans le trésor de ses largesses, aime à être bien édifié sur l'œuvre qu'on l'appelle à soutenir.

Jusqu'en 1842, les nombreux Français qui résident à New-York vivaient, en majorité, dans une grande indifférence sur leurs devoirs religieux. Ils auraient pu fréquenter les diverses églises catholiques que possédait la ville; mais nos compatriotes se distinguent, même à l'étranger, par un profond mépris pour les langues qu'ils ne parlent pas, et la crainte d'entendre un sermon en anglais étant un prétexte suffisant pour dispenser beaucoup d'entre eux de paraître aux offices.

De plus, la population catholique des Etats-Unis est principalement composée d'Irlandais de la classe ouvrière. Il eût fallu se trouver mêlé à l'église avec ces braves gens, et cette égalité devant Dieu eût semblé déplaisante à nos républicains de fraîche date. Il existe à New-York un temple protestant fondé par des réfugiés français en 1704, dix-neuf ans après la révocation de l'édit de Nantes. Le ministre avait profité de l'apathie d'un certain nombre de nos frères pour les attirer à son préche, où ils étaient charmés d'entendre du français. Il bénissait leurs mariages, baptisait leurs enfants, en sorte que bien des familles originaires catholiques devenaient protestantes par paresse et par insouciance. Parmi ceux qui, nouvellement arrivés de France à la recherche de la fortune, s'intitulaient encore catholiques, l'œuvre d'apostasie menaçait de commencer par leurs enfants. On les envoyait aux écoles protestantes, d'où ils sortaient imbus de préjugés contre notre religion et complètement *américanisés*. Rien n'est plus triste que l'intérieur d'une de ces familles d'émigrés après quelques années de séjour loin de leur patrie. Le père ne s'intéresse qu'à la France; il la regrette toujours; il ne veut et ne sait parler que français. — Nous n'avons pas de racines comme les arbres, a dit Sismondi, et cependant nous sommes bien plus difficiles à transplanter.

— Les fils causent entre eux en anglais et s'occupent des clubs qu'ils fréquentent ou des *meetings* auxquels ils sont convoqués. La différence des goûts entre la jeunesse et l'âge mûr, jointe à la différence de langue, d'intérêt, de religion, et à ce que la liberté républicaine donne d'irrespectueux pour toute puissance, ce disparate entre le père et les fils aboutit chez ceux-ci à l'indifférence pour leurs pères et souvent au mépris. — Telle était en 1842 la situation de la colonie française de New-York, lorsque Dieu nous amena Mgr. de Forbin-Janson, qui, ne pouvant faire du bien dans son diocèse, voulut en

faire dans le monde entier. Le pieux évêque dut être profondément affligé comme Français et comme chrétien d'un semblable spectacle. Une retraite qu'il prêcha ouvrit bien des cœurs, dessilla bien des yeux. Il profita de ces bonnes dispositions de son auditoire pour faire comprendre de quelle utilité serait une église que se bâtraient les Français, et qui serait une œuvre de patriotisme et de foi en même temps qu'un foyer de confraternité. Une souscription fut ouverte, et l'église de Saint-Vincent-de-Paul commença. Mais ce n'est pas une médiocre dépense que de construire une église dans une ville comme New-York, où le terrain, les matériaux et la main-d'œuvre sont d'une cherté excessive. La propagation de la Foi donna son puissant appui, et l'on réunit ainsi une somme de 150,000 fr. Mais le terrain seul coûtait les deux tiers de cette somme; pour ne pas laisser les travaux inachevés, il fallut emprunter encore 150,000 fr., et les spéculateurs américains, trouvant l'hypothèque de l'Église solide, s'empressèrent de prêter la somme à 7 p. 100 d'intérêt.

Tout se fait vite ici. Un an après le passage de Mgr. de Nancy, l'Église était ouverte aux fidèles, et depuis cette époque, M. l'abbé Lafont en a été le pasteur. Son zèle réalise et dépasse les espérances qu'avait fait concevoir cette fondation. La foi chez les Français a été ranimée, et bien des familles ont abandonné le préche où les conduisait l'ignorance, pour s'assurer des places à Saint-Vincent. C'est le seul lieu qui nous rappelle notre patrie absente, car nous la retrouvons ici dans les cantiques de notre enfance, dans les cérémonies de notre culte, dans la bouche de notre prédicateur. En Amérique comme en Angleterre, le catholicisme, en se propageant, laisse à ses nouveaux prosélytes quelque chose de leurs vieux préjugés de sectaire. Il est plus facile de convaincre nos frères séparés de la vérité de nos dogmes, que de leur faire aimer nos processions, nos saluts, nos mois de Marie, nos reliques, nos statuts et nos tableaux, toute cette poésie touchante qui plaît tant au cœur du Français, de l'Espagnol et de l'Italien. La sécheresse, le prosaïsme du protestantisme offrent encore de la résistance là où ses raisonnemens ont été vaincus, et c'est pourquoi, dans les églises catholiques américaines, l'on pourrait se croire quelquefois au temple, si la célébration du saint sacrifice ne venait pas rassurer la foi. Aux Etats-Unis, point de ces images richement vêtues, point de ces ornements intérieurs, bouquets de fleurs, lampes, hannières, girandoles, guirlandes, draperies, comme le Mexique les prodigue dans ses splendides cathédrales, bâties par Fernand Cortez. — Un autel au fond d'une salle ne caractérise seulement nos églises, et sitôt la messe terminée, la table du sacrifice est elle-même cachée par une immense chaire que l'on roule au milieu du chœur et où commence un interminable sermon. Je suis loin, du reste, de blâmer les saints missionnaires qui établissent ou qui maintiennent un tel état de choses. La religion, tout en conservant sa merveilleuse unité, suit modifier ses formes extérieures suivant les goûts de chaque peuple. Les apôtres de la Bretagne n'abattaient pas le *men-hir* druidique; ils le surmontaient de la croix. . . .

— Une semblable tactique, essayée par Bossuet dans ses pourparlers avec Leibnitz, n'est que de la modération; elle n'est pas moins licite aux Etats-Unis, et peu à peu la piété du converti produira d'elle-même ce qu'on eût vainement demandé aux préjugés du catéchumène.

L'église des Français de New-York, en déployant aux jours de grandes solennités ces pompes de la religion encore inconnues sur cette terre, rapproche le moment où elles y seront aimées et appréciées. Notre évêque se plaît à les rehausser par sa présence. Il donne ainsi à la première communion de nos enfants, à la procession de la Fête-Dieu, un éclat qui attire en foule les catholiques et amène les imitateurs. Déjà le tombeau du Vendredi-Saint a été reproduit cette année par les seize églises de New-York, et je m'attends dans quelques mois à les voir copier notre crèche de Noël; pauvre crèche, où nous avions de la paille et pas de fleurs, des lambeaux de vêtements, et pas de dorures, et où la misère du Sauveur des hommes dans toute sa vérité venait saisir et déchirer le cœur du chrétien. Ces manifestations touchantes parlent aux yeux du peuple en lui donnant de la piété. Notre église est aussi le point de réunion pour les missionnaires qui sillonnent l'Amérique à la suite des nations indiennes. En arrivant de France, ils aiment à se faire entendre une dernière fois dans leur langue avant de ne parler que celle des Têtes-Plates et des Sioux. C'est leur première étape sur le chemin du ciel.

On comprend quel talent il a fallu à notre curé pour organiser ainsi sa paroisse, quelle activité il lui faut déployer pour suffire à ses occupations, dire deux messes, préparer ses discours, entendre les confessions, visiter les malades français, dissimulés dans une ville plus étendue que Paris. Mais M. Lafont eût cru ne rien faire de durable s'il ne se fût pas emparé des enfants pour les envoyer aux écoles protestantes et leur donner une éducation chrétienne et française. Aux Etats-Unis, le prêtre n'est pas gêné dans l'exercice de ses devoirs d'enseigner des nations, par la nécessité de se munir de diplômes universitaires; aucune inquisition ne vient imposer des serments à sa conscience; on a foi en ses vertus et on compte plus sur la patience que sur le savoir pour éclairer et enseigner des intelligences enfantines. M. Lafont a profité de cette liberté, qui est ici une vérité, et maintenant plus de deux cents enfants des deux sexes reçoivent, sous la direction de notre curé, le bienfait d'une instruction qui est accordée gratuitement à la plupart.

L'église de Saint-Vincent-de-Paul fait face aux fortes dépenses de ses écoles, aux frais du culte et au paiement régulier des intérêts de son emprunt. Cela prouve que ses recettes sont florissantes, et, en effet, chaque année elles augmentent avec la foule qui se presse de plus en plus à ses beaux offices

Mais plus M. Lafont fait de bien, plus il en voit encore à entreprendre, et le tems, les forces lui manquent pour faire marcher de front toutes les œuvres auxquelles il a donné naissance. Il lui faut deux prêtres au moins pour l'aider, et il va les demander à la France. Ces prêtres ont besoin que le strict nécessaire leur soit assuré, et l'Église des Français pourrait le leur garantir. Si elle parvenait à rembourser une partie de sa dette ou à contracter un emprunt à un taux moins onéreux. Supposons que quelque âme charitable prête à M. Lafont à cinq pour cent au lieu de sept pour cent qu'il paie en Amérique, l'Église réaliserait de ce seul fait une économie annuelle de 3,000 francs, suffisante pour l'entretien d'un second ecclésiastique. Si ce genre de placement, quelque sûr qu'il soit, répugne aux idées françaises, nous ne sommes pas difficiles, nous accepterons comme don gratuit ce qu'on ne voudra pas nous prêter. La France, qui aide à bâtir des églises catholiques à Christiania, à Londres, à Genève, n'oubliera pas celle de New-York, où prient ses enfans émigrés. Elle viendra en aide à notre saint pasteur par ses souscriptions, par ses loteries, par ses sermons de charité; l'association admirable de la Propagation de la Foi, par une allocation généreuse, imprimera un essor merveilleux à notre Église, et tout le bien réalisé en Amérique montera devant le trône de Dieu comme un parfum d'agréable odeur, appelant sur la France la protection du Très-Haut.

Il me reste à parler d'une œuvre nouvelle de M. Lafont, qui, à elle seule mériterait le patronage le plus efficace du monde chrétien. Mais je vous demande la permission de consacrer une lettre spéciale à cette grande entreprise, à laquelle notre vertueux missionnaire veut donner ce qui lui reste de forces et de vie.

Tout gaspillage des riches est un vol fait aux pauvres. N.

BULLETIN.

*Incendie et perte de vie. — Églises de St Pierre de Rome et de St. Paul de Londres. — Echelle de la vie. — Un correspondant de l'American Protestant. — Héritage. — Anecdote religieuse de l'armée américaine. — La Jeune et la Vieille Irlande. — Ministère anglais sur l'affaire de Cracovie. — Trait remarquable.*

Un malheur des plus funestes est arrivé dans la paroisse de St. Paul de Lavaltrie, le 19 du présent, entre trois et quatre heures dans la nuit. Un nommé Médard Péreault, forgeron, qui demeure sur la côte de la Rivière rouge près de l'endroit où elle se décharge dans celle du Naquonara, a eu sa maison brûlée; mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que quatre personnes y ont perdu la vie. Voici comme on rapporte que prit le feu. Une petite fille de douze ans ayant allumé un éclat de cèdre, pour aller chasser un chat qui mangeait la chandelle, mit le feu à sa caline; elle jeta aussitôt par terre le bois enflammé qui par malheur alla tomber sur un tas d'étoupe qui était sous le lit, en un instant l'étoupe et le lit furent en feu. Péreault et son oncle, nommé Jetté, s'emparèrent du lit pour le jeter dehors, mais le vieillard fut asphixié par la fumée et devint la proie des flammes, les autres victimes sont une petite fille de quatre ans, un enfant de sept mois et un apprenti de vingt et un ans.

— L'église de St. Pierre de Rome a été bâtie sous dix-neuf Papes, et douze architectes en 135 ans, celle de St. Paul de Londres a été bâtie sous un seul évêque, un seul architecte et un seul maître-maçon; elle coûte dix-huit millions de francs, qui ont été levés par impôt sur le charbon.

	pieds	pieds
St. Pierre à de	longueur 729	500
	largeur 364	180
	hauteur 437	340

— D'après le calcul de Jean Graunt sur 100 enfans qui naissent, il en reste au bout :

6 ans 64	16 "	26 "	36 "	46 "	56 "	66 "	76 "	
								Dans un lieu quelconque, il meurt en 21 ans, autant de personnes qu'il y en a qui l'habitent; ainsi s'il y a 100 habitans dans une ville, il en mourra 100 en 21 ans. L'échelle de vie de Graunt nous paraît trop courte, puisqu'on reconnaît qu'une génération humaine dure trente-trois ans; il vaudrait donc mieux dire qu'en trente-trois ans, il meurt autant de personnes qu'il y en a dans ce lieu.

— Le *Freeman's Journal* de New-York, rapporte qu'un correspondant de l'*American Protestant* s'est laissé aller à un excès de bigoterie et de fanatisme contre le R. P. McElroy, parce qu'il avait assisté dans ses derniers momens le lieutenant Wood, à Monterey. Le bigot comme le nomme le *Catholic news letter* est en défaut sur les prémisses même ;

car le lieutenant Wood, dont il parle si emphatiquement n'est pas celui que le P. McElroy a administré, le premier appartenait à l'armée régulière, et fut tué à Monterey où le P. McElroy n'a jamais été; l'autre est le fils d'un gentilhomme d'Alabama ou de Georgie, je ne me rappelle pas de quel Etat. Il était volontaire, et avait été un élève du collège de Georgetown. En sorte que toute la bile du bigot contre le Jésuite pour avoir converti un descendant du vénérable *Wetherspoon* (!) tombe sans force aux pieds de notre respectable ami de Matamoras. L'intolérance et la bigoterie égoïste des Presbytériens dans ce pays sont sans pareilles en aucun autre lieu; ce qui est évident dans leurs remarques sur la possibilité qu'un catholique pourrait parvenir à la Présidence, comme si un catholique ne pût pas être digne de cet honneur, aussi bien qu'aucun autre citoyen d'une opinion religieuse différente! Où le protestantisme a le pouvoir, la liberté n'y est qu'un vain nom; et si ce n'était qu'à cause des circonstances particulières dans lesquelles notre pays est heureusement placé, les lois bleues (*blue laws*) de Connecticut seraient de nouveau mises en force.

— Le même journal dit que le rév. Bernard O'Reilly, pasteur de l'église de St. Patrick à Rochester, s'est rendu à Matamoras, où son frère lui a laissé en mourant un héritage évalué à 100,000 piastres. Le défunt était marchand et avait résidé quinze ans à Matamoras.

— Nous donnons ici en substance l'anecdote suivante tirée d'une lettre du colonel Davis publiée sur l'*Allon Telegraph*, et reproduite par le *Freeman's Journal* de N.-Y.

« En posant des sentinelles la première nuit de notre arrivée, nous renfermâmes dans nos lignes, sans aucune intention, la hutte d'un pauvre homme de Travano, logé sur les rives de Rio-Grande; le matin nous aperçûmes la hutte et son habitant, c'est l'homme le plus âgé que je n'aie jamais vu, étant plus que centenaire; cependant sa démarche était ferme et élastique, sa santé bonne, et son occupation est de travailler à la terre; son humble demeure de six pieds sur huit, était de paille; à un bout, il y avait une peau de bouf qui lui servait de lit, un couple de lances, un couteau, quelques outils de cordonnier et un fusil; son garde-manger consistait en un sac en partie plein de grains séchés, et quelques citrouilles, et sa garde-robe d'un chapeau à large bord, une grosse chemise de coton, un pantalon de même étoffe, et une paire de souliers grossièrement faits. Autour de son col pendait un chapelet; à l'entrée de sa hutte, sur un poteau, il y avait une croix de dix pouces de longueur; ce chapelet et cette croix étaient les emblèmes de sa religion. Aux questions que lui fit mon interprète, il répondit que c'étaient ses seuls compagnons, et que depuis quatre-vingts ans qu'il professait la religion catholique, ils étaient pour lui l'unique source de sa consolation et de ses agrémens. J'ordonnai à l'interprète de lui demander, s'il voulait me donner sa croix. Je n'oublierai jamais l'expression qui assombrit son visage: Non *signor*, dit-il, non *signor*. Le capitaine peut prendre tout ce que j'ai sur la terre, pourvu qu'il respecte ma croix et mon chapelet; s'il me les otait, il m'oterait la vie en même tems. Pauvre vieillard! j'eus regret de lui avoir fait faire cette question. ... Il devint un objet de curiosité à nos hommes, cependant cette foule à l'entrée de sa hutte paraissait l'intimider, et le général Shields, ordonna de mettre une sentinelle auprès, afin que personne n'en approchât; mais il n'y resta qu'un jour, s'en allant chez quelqu'habitant du voisinage, en attendant qu'il pût revenir dans sa retraite chérie. La dernière fois que je le vis, il passait dans un champ de bled, ayant sur le dos, son sac qu'il tenait d'une main, et qui contenait toutes les richesses qu'il avait dans le monde, et de l'autre main, il tenait sa croix qu'il présentait à toute autre chose. »

— M. O'Connell, après avoir longtems différé les explications promises sur les dissentimens qui ont fractionné l'association du rappel, a enfin abordé cette délicate question dans le dernier *meeting* de *Conciliation Hall*. M. S. O'Brien et sa phalange n'ont rien perdu pour avoir attendu un peu. C'est au nom du comité et sous forme de rapport qu'O'Connell a présenté ses observations. Il a commencé par déclarer que le dissentiment a pris un tel caractère qu'on ne peut plus espérer de rapprochement immédiat. O'Connell établit ensuite que l'association ne saurait faire la moindre concession de principe sans

exposer la liberté et la vie de ses membres, parce qu'elle cesserait à l'instant de former une association légale, et que tous les citoyens qui en font partie tomberaient sous le coup de la loi. Les principes de l'association, formulés dans diverses circonstances, et entre autres dans un rapport présenté à l'association, en date du 13 juillet 1846, ont été de nouveau exposés et développés. C'est par la force morale, en s'aidant des moyens constitutionnels seuls, que l'Irlande doit faire triompher le rappel de l'union. Les armées employées par l'association catholique pour conquérir l'émancipation, celles dont les livres échangés ont usé pour renverser l'ancienne législation des céréales, sont aussi celles dont l'association du rappel doit exclusivement se servir. La Jeune-Irlande trouve que ce principe est formulé d'une manière trop absolue, et qu'il serait convenable de l'exprimer en termes n'excluant pas comme dernière ressource l'emploi de la force physique. O'Connell ne croit pas pouvoir faire cette concession. La force morale de son système d'agitation lui suffit.

La Vieille et la Jeune-Irlande ont pris vis-à-vis l'une de l'autre une attitude des plus hostiles. M. O'Brien travaille à organiser sa phalange, et le *National* s'efforce de miner dans l'esprit de ses lecteurs l'influence d'O'Connell. Le chef de la Jeune-Irlande s'adresse aux grands propriétaires dans une lettre où les récentes mesures prises par le cabinet sont critiquées avec d'autant plus d'amertume qu'O'Connell a loué le ministère, la sagesse de ses prévisions, l'efficacité énergique de ses remèdes.

— Il est maintenant certain que le ministère anglais a rejeté la proposition, faite au nom de la France, de protester en commun contre la destruction de la république de Cracovie. Le *Morning Chronicle*, ou plutôt lord Palmerston, s'oublie jusqu'à dire que les mariages espagnols constituant une violation flagrante du traité d'Utrecht, la France a perdu par cela même le droit de protester contre l'outrage qui vient d'être fait à celui de Vienne, et que sa signature, placée à côté de celle de l'Angleterre, en amoindrirait singulièrement la valeur.

— On lit dans l'*Union de l'Ouest* un trait de désintéressement remarquable et qui cependant n'est que de justice :

« Nous apprenons que la famille de feu M. l'abbé Gourdon a refusé généreusement de toucher la petite somme que l'excellent curé de St. Maurice avait en sa possession lorsqu'une cruelle rechute l'a surpris au château de Bénépreau. Cette respectable famille, peu riche cependant et toute composée de laborieux et d'artisans, renonce également à répéter le trimestre échû et la valeur du mobilier de leur frère. Ils ont déclaré tous que leur entrée leur avait dit qu'ils n'auraient rien de lui et que les pauvres seraient ses seuls héritiers. Bien qu'une mort douloureuse et imprévue n'ait pas laissé à leur frère le temps de faire un testament, la famille Gourdon n'a pas voulu contredire une volonté sacrée pour elle, ni prier les indigens d'un secours précieux à l'entrée de la mauvaise saison. Un pareil trait porte en lui-même son éloge ; en le faisant connaître nous blessons peut-être cette touchante modestie qui croit naïvement n'avoir fait que remplir un devoir tout naturel, mais nous ne pouvions manquer de payer notre dette et de rendre un juste hommage à la générosité bien rare de ces bons paysans vendéens ; elle repose doucement l'âme dans ce siècle d'égoïsme et de cupidité, et nous sommes persuadés que tous nos lecteurs en jugeront comme nous-mêmes. »

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— La bénédiction de la cloche de la nouvelle paroisse de St. Basile, formant ci-devant partie de celle de Cap-Santé, a eu lieu le 14 du courant, en présence d'un grand concours de personnes venues des paroisses voisines pour être témoins de cette imposante cérémonie. Le prêtre officiant était le Révérend M. Tanguy, curé de la paroisse de St.-Raimond. Et les parrain et marraine le docteur George Alfred Allsopp, écuyer, co-seigneur du lieu, et damo Théoliste Papillon, veuve de François Rinfret, écuyer. Les offrandes en cette occasion ont été nombreuses, et considérables. On cite entre autres, le parrain et la marraine qui se sont distingués par la libéralité de leurs donations.

ROME.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Rome, 5 novembre.

J'étais plus impatient de me jeter aux pieds du Pape Pie IX, qu'on ne

l'est, quand on vient à Rome pour la première fois, de contempler la grande et sainte merveille du monde catholique, la basilique de Saint-Pierre. Aussi, quoique les audiences fussent suspendues à cause des solennités de cette semaine, je me suis empressé, après avoir fait une visite au cardinal secrétaire d'Etat, de solliciter l'honneur d'être admis auprès de Sa Sainteté ; et le soir même j'ai eu l'insigne bonheur d'être reçu en audience particulière.

Il y a des émotions si profondes et d'une douceur si intime, qu'il ne faut pas même essayer de les exprimer. Comment vous dire ce que j'ai ressenti au moment où, me prosternant à ses pieds, Pie IX a daigné me tendre sa main, et me permettre de la porter respectueusement à mes lèvres ? On m'avait bien dit que pour le plus humble de ses enfans Pie IX avait toujours un visage affable ; une parole bienveillante et un regard toujours plein de bonté. Mais tous les récits de l'enthousiasme romain m'avaient à peine préparé à ce qu'il m'a été donné de voir, et d'admirer dans cette demi-heure d'entretien avec le Saint-Père. Je ne sais s'il s'est jamais rencontré sur le trône un tel mélange de grandeur et de simplicité, de noblesse et de grâce, de distinction et d'abandon. En écoutant le son pénétrant de sa voix, en contemplant la suave expression que donne à son visage un peu pâli, la douceur de son sourire et la sérénité de son regard, je me représentais la divine majesté du Sauveur dont il est le vicaire, et ce charme divin qui, passant à travers le voile mortel de l'humanité de Jésus-Christ, portait tout à la fois dans les âmes le pieux tremblement du respect et la confiance de l'amour. Pie IX ainsi reçu de Dieu, qui l'a miraculeusement placé sur la première chaire de son Eglise, le don de gagner les cœurs par l'attrait humain des qualités extérieures les plus séduisantes, et celui de les dominer par la générosité de ses sentimens la hauteur de ses vues.

Je garderai pieusement dans mon cœur, quand je vivrais cent ans encore, l'ineffaçable impression de joie, de ravissement et de profonde reconnaissance dont la bienveillance affectueuse et la bonté toute paternelle de Pie IX m'ont pénétré. Mais si je dois me taire sur ce qui ne concerne que moi, obscur voyageur, je crois pouvoir, sans manquer à la réserve que commandent des paroles émanées de si haut, et dont la moindre retouille si loin, vous faire savoir que le Saint-Père a daigné s'exprimer, au sujet des affaires religieuses de France, en des termes qui sont pour nous la plus précieuse récompense de nos efforts passés, et notre règle infaillible dans la lutte que nous aurons encore à soutenir pour la cause de l'Eglise. Aux lumières que je suis venu demander à celui qui a reçu la mission de diriger les pasteurs et les brebis, Pie IX a bien voulu joindre les bénédictions qui font la force et les succès des défenseurs de la cause catholique. Passe le divin Pasteur que son auguste représentant n'ait pas vainement imposé ses mains vénérables sur ma tête, et que les larmes d'attendrissement que ses bontés m'ont fait répandre, n'aient pas inutilement mouillé ses genoux !

FRANCE.

— Dans la nuit du 30 au 31 octobre dernier, des malfaiteurs se sont introduits dans la chapelle de Bon-Secours, à Valenciennes, en crochant les serrures de la porte d'entrée, et y ont commis un vol considérable. Tous les bijoux d'or et les pierreries qui ornaient son riche autel ont été enlevés.

— Une intéressante cérémonie a eu lieu la semaine dernière au collège Henri IV. On inaugurait le buste de Casimir Delavigne, ancien élève de ce collège. Le jeune fils de Casimir Delavigne était dans les rangs des internes. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, avait aussi voulu par sa présence honorer la mémoire du poète, si prématurément enlevé aux lettres françaises.

Univ.

— Nos réflexions sur l'inauguration du temple de Panthéon ont été accueillies et répétées sans modification par toutes les feuilles religieuses de Paris. La France, la Quotidienne, et le Journal des Villes et des Campagnes se sont ainsi associés à la juste susceptibilité et à la très-légitime douleur des catholiques, à la vue de cette pompe et de cet éclat officiel avec lesquels les plus hauts fonctionnaires de l'Etat sont venus sanctionner par leur présence, cette transformation d'une ancienne église catholique livrée désormais au culte protestant. Aucun de ces estimables journaux ne nous a donc trouvés mal inspirés, lorsque nous avons voulu montrer l'inconvénance qu'il y avait à rencontrer dans une fête, ou consécration protestante, les deux personnages éminents chargés des affaires ecclésiastiques et le plus en rapport avec l'épiscopat et le clergé. Assurément un tel rapprochement ne pouvait désagréablement atteindre que les personnages mis en scène, ou bien les amis du pouvoir, qui paraît ainsi tenir si peu de compte des susceptibilités de trente millions de catholiques français. D'autre part nous avons abordé, à cette occasion, un autre point de vue plus élevé et à la fois plus pratique : à savoir, le zèle et l'empressement du gouvernement à ouvrir un temple protestant dans deux quartiers de Paris, si mal pourvus d'Eglises.

Ami de la Rel.

ASIE.

— Les missionnaires méthodistes en Arménie, qui voudraient bien se conférer à eux-mêmes une petite auréole de martyres, se sont plaints en dernier lieu, de leur situation à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Celui-ci, après informations, a reconnu que le personnel de cette mission ne se compose que de banqueroutiers et de repris de justice, qui se sont mis à couvert sous le manteau de missionnaire. Il a été pareillement reconnu qu'ils en imposent à leurs commettans par des listes de conversions supposées, et que les néophytes que depuis des années ils sont parvenus à former en un simulacre d'Eglise, ne dépassent pas le nombre de soixante-dix âmes, en y comprenant les femmes et les enfans, qui tous et toutes n'ont ni état, ni pro-



piétés, et ne vivent que des subsides de la mission. Ces découvertes ont fait regretter aux *confessors* du méthodisme d'avoir eu recours aux bons offices de leur congrégation.

## WESTPHALIE.

— L'on nous écrit de Munster, que l'élection du nouvel évêque est fixée au 19 novembre. Sa proclamation aura lieu immédiatement et avant d'en avoir rendu compte au roi. Ainsi les élections capitulaires commencent à se faire en Prusse dans l'esprit du concordat. Le chapitre prélude d'abord par s'assurer que dans le nombre des candidats qu'il a choisis dans une réunion préalable, il ne se trouve point de *personne étrangère*; puis il procède en toute liberté à une élection définitive dont la confirmation ne dépend plus que du Saint-Siège. Mêmes de Frédéric-Guillaume III et de son ministre des cultes, qu'allez-vous donc éprouver en présence d'un pareil revirement des affaires ecclésiastiques de Prusse?

## NOUVELLES DIVERSES.

## CANADA.

**Fratricide.**—Le 30 décembre dernier, Refort Regnu, jeune homme de vingt-deux ans, habitant le comté de Décatur, sur la frontière de la Floride et de la Georgie, a été tué d'un coup de feu. Le misérable qui s'est rendu coupable de cet assassinat est le propre frère de la victime. Toute la charge de l'arme à feu a porté dans l'abdomen, et tous les secours ont été inutiles. Le meurtrier a été jugé à Bainbridge, et a été acquitté !!

**Le danger de la poudre-coton.**—On lit dans le *Manchester Guardian*: "On ne saurait compter le accablés arrivés dans cette ville à des jeunes gens, depuis que chacun veut faire des expériences avec du fulmi-coton: l'on charge trop les pièces, on n'en prend pas assez de précautions contre les dangers réels de la combustion spontanée. Dernièrement un jeune homme tenait du fulmi-coton dans ses mains devant le feu; le fulmi-coton a fait explosion, et l'imprudent a eu les mains brûlées. Si l'on présente du fulmi-coton, même à une grande distance d'un bec de gaz, il y a explosion subite. On dit que le fulmi-coton, même sous une enveloppe de calicot, conserve sa puissance d'explosion."

—Si un jeune homme de 21 ans commençait à mettre une piastre de côté par semaine, et qu'il la mit à intérêt chaque année, il aurait \$650 à 31 ans à 42 ans \$1,680 ans; à 60 ans \$6,150; à 71 ans \$11,500.

**Un homme mangé par les loups.**—La *Gazette de Bytown* rapporte que la semaine dernière, dans le township de March, près du lac Constance, deux hommes ayant aperçu plusieurs loups qui devoraient un chevreuil, l'un de ces hommes, nommé Black, voulut arracher le chevreuil, des dents de ces animaux voraces, lorsqu'ils devinrent furieux, et se jetant sur lui, le dévorèrent impitoyablement. Quand on fut en état de lui porter secours, on ne put trouver que les os de cet infortuné.

**Phénomène.**—Un correspondant de *Grafton Harbour*, Haut-Canada, écrit au *Cobourg Star*, le fait suivant, arrivé le 9 janvier, à 3 heures de l'après-midi. Le lac était calme depuis longtemps, lorsque tout-à-coup les eaux se resserrèrent et s'élevèrent à plus de 350 pieds, laissant ses bords à une grande distance. Puis, après quelques secondes, les eaux retombèrent de leur hauteur, et vinrent inonder les quais, s'avancant, avec un bruit terrible, à plus de cent verges, au-delà de leurs bornes ordinaires. La même chose se renouvela neuf fois, après quoi le lac reprit son aspect accoutumé. Le *Star* ajoute que son correspondant est véridique, et qu'il a reçu de plusieurs autres témoins oculaires, différens lettres qui confirment ce fait.

## Brevet de la session trimestrielle de la police.

Samedi 16 janvier.

—Marcel Brindamour est accusé d'avoir volé plusieurs articles, appartenant à M. François Marrier. Le poursuivant déclare que le prisonnier étant venu à sa maison, lorsque la servante était seule, demandant à loger. Le lendemain il partit de bonne heure, après avoir payé ce qu'il devait. La nuit suivante, le prisonnier vint de nouveau demander à loger, mais cette fois il partit de bon matin, sans avoir même dérangé son lit, et après avoir laissé les fenêtres ouvertes. On s'aperçut le matin qu'il avait enporté plusieurs articles consistant principalement en habits. Dans le courant de la semaine, homme et marchandises furent retrouvés, et amenés devant la police. Le jury après avoir entendu le poursuivant déclarer le prisonnier coupable. Sentence, trois mois de maison de correction.

Le même Marcel Brindamour, sur une autre conviction de larcin, est condamné à trois mois de travaux forcés.

**Le suicide du coton.**—Un individu las de la vie a voulu mettre à profit la découverte du coton-poudre. Il s'en est bien bourré les oreilles et y a mis le feu. L'explosion lui a fait sauter la cervelle.

**Plus que centenaire.**—Un nègre nommé Jean est mort à l'âge de "cent dix ans," sur l'habitation de M. Rosemond Braid, dans la Louisiane.

**Exemple remarquable d'instinct chez les animaux.**—Il y a quelques semaines, la paroisse de Ste. Ursule, comté de St. Maurice, a été témoin d'un trait singulier d'amitié entre un chien de Terre-Neuve et un pigeon. Un oiseau de proie étant entré dans le pigeon chez M. D. . . en sortit avec un pigeon dans ses serres, et se dirigea vers un petit bois situé à quelques distance du colombier. Non loin de l'oiseau ravisseur qui allait lentement, à cause de sa proie, suivait le chien de la maison; évidemment en poursuite du voleur. Ils arrivèrent à une coulée, et oiseau et chien disparurent dans

l'inégalité du terrain: alors un enfant qui regardait cette chasse s'avança jusqu'à la coulée, et à sa grande surprise, trouva le chien couché, tenant entre ses pattes le pigeon blessé, qu'il léchait, et à côté de lui l'oiseau de proie mort et mis en lambeaux. On ramena le malade à la maison, et depuis ce tems le chien et le pigeon sont demeurés, amis inséparables; le pigeon se laissant lécher et caresser volontiers par son protecteur. Ce même chien s'est déjà rendu fameux en sauvant deux fois la vie à l'enfant de M. A. . . qui était sur la point de se noyer.

## Echo des Campagnes.

**Centenaire.**—Il existe maintenant dans ce village une femme nommée Josephine Chenet, veuve de feu John Schmitz, âgée de 100 ans; elle est née à Montréal, et a commencé son second siècle d'existence le 21 septembre dernier.

**Troubles dans les campagnes.**—Nous sommes affligés d'apprendre que la taxe imposée par la dernière loi d'éducation donne lieu, dans quelques unes de nos campagnes, à des scènes bien déplorables, à des actes de violences inouïs jusqu'ici parmi notre population rurale si renommée par son caractère moral et paisible et sa soumission aux lois et à l'autorité. On nous annonce que la maison d'école d'Arthabaska, dans le comté de Drummond, a été démolie dans la nuit du 4 courant. On assigne pour cause de cet acte de violence quelques poursuites intentées contre des habitans du lieu, par les commissaires d'écoles, pour le recouvrement de la taxe.

On nous informe aussi que M. Mackenzie, juge de paix de St. Germain, dans le comté de Bellechasse, est venu à Québec demander le secours de la force armée pour protéger le village de St. Germain contre les menaces de l'incendier, faites par une partie des habitans de la paroisse, dans le cas où l'on procéderait à la vente d'effets saisis en exécution de jugemens rendus à la poursuite des commissaires d'écoles, suivant les dispositions de l'acte de la dernière session au sujet de l'instruction élémentaire dans le Bas-Canada.

## Cinadien.

**Vol de grand chemin.**—Le samedi soir 9 du courant, Augustin Poulin, habitant de Ste. Anne, a été attaqué sur le marché St. Paul par un nommé Jacques Flamaud, qui lui a enlevé sa montre. La police, informée du fait, a arrêté le voleur le lendemain matin. Il est maintenant en prison et doit subir son procès à la prochaine cour criminelle.

## Idem.

**Incendies.**—Dans la nuit de samedi d'Arthabaska, les bâtimens dépendant de la maison de M. Charles Campbell, chemin Saint-Louis, ont été consumés par le feu. On suppose qu'il y a été mis par la négligence d'un domestique l'incendier. On estime la perte de M. Campbell, à environ £100. Son assurance venait d'expirer.

Le même soir, une petite maison à Saint-Roch est aussi devenue la proie des flammes.

## Idem.

**Pont de glace au bas du lac Saint-Pierre.**—On écrit de Nicolet, 17 janvier, au *Mercury* de cette ville:

"Le grand froid que nous avons eu à la fin de la semaine dernière pourra être d'un grand utilité à vous comme à nous: car nous avons, cette semaine, une bonne traversée d'ici à la Pointe-du-Lac, et les habitans de ces environs ont de grandes quantités de provisions destinées à vos marchés, que le manque d'un pont de glace sur le Saint-Laurent les a jusqu'ici empêchés d'y conduire. La même cause a empêché les habitans des townships de l'Est de se rendre à vos marchés avec leurs produits."

**L'Herberta**, paquebot du 4 janvier, n'a dû laisser Liverpool que le 5, le 4 étant un lundi, jour de la semaine auquel les paquebots de la ligne Cunard ne partent point, attendu que la dernière malle qu'ils doivent apporter n'est pas expédiée de Londres le dimanche. Nous voyons par les journaux d'Halifax qu'on y attendait l'Herberta vers le 17. On croyait généralement qu'il devait amener lord Elgin.

## Idem.

**Télégraphe de Québec à Halifax.**—Nous remarquons ce qui suit dans un compte-rendu de la séance du conseil de ville de Montréal de lundi dernier: "L'archevêque Lunn donna avis qu'il fera motion à la prochaine séance du conseil:

1<sup>o</sup>. Qu'une adresse soit faite à Son Excellence le gouverneur-général priant de recommander aux gouverneurs des provinces d'en-bas l'établissement d'une ligne télégraphique entre Halifax et Québec.

2<sup>o</sup>. Que le maire soit requis de communiquer avec les autorités civiles de Québec, Halifax et St. Jean, les priant de coopérer à recommander aux gouvernemens de leurs provinces respectives l'établissement d'une communication télégraphique entre Halifax et la province du Canada."

## MEXIQUE.

**Tampico.**—La goëlette *Johnson*, partie de Tampico le 18 décembre, est arrivé à la Nouvelle-Orléans de 29, apportant quelques nouveaux renseignements sur la position de l'armée américaine.

Il y avait toujours une grande agitation causée par la présence supposée de troupes mexicaines dans les environs de la ville.

Tous les américains étaient sous les armes, même les capitaines et les matelots des navires au port; des distributions de sabres et de fusils leur ont été faites le 16 décembre, dès la veille, le colonel Gates, commandant la place, l'avait déclaré soumise à la loi martiale.

Sur le soupçon que les habitans mexicains avaient des armes cachées, les recherches actives furent faites, et l'on trouva environ six cents fusils et une quantité considérable de munitions. Trois cents des fusils étaient chargés.

Le 16 décembre, les forces réunies à Tampico montaient de 800 à 900 hommes. Le steamship *Virginia* était arrivé du Brazos avec 320 hommes du régiment d'Alabama. Les steamers *Tennessee* et *James Coge* arrivaient au moment où le *Johnson* quittait le port; ils paraissaient avoir beaucoup de cavaliers et leurs chevaux à bord.

*Santa-Fé*.—Une lettre datée de cette ville, le 19 novembre, rapporte que le régiment du colonel Price y est interné pour l'hiver, et qu'une grande maladie règne parmi les troupes; on a compté jusqu'à sept morts par jour.

#### ÉTATS-UNIS.

—Un paquebot américain, l'*Atlas*, arrivé à New-York ces jours derniers, a apporté des nouvelles d'Europe de deux jours plus récentes que celles venues par le steamer du 4 décembre. Ces nouvelles sont sans importance, si l'on n'en excepte un bruit que fait courir un journal genevois, que l'Autriche a demandé au gouvernement Papal le montant d'une somme qu'elle lui aurait prêtée pendant les guerres de Napoléon, en le menaçant de s'emparer de Ferrare et d'Ancone, dans le cas où cette dette ne serait liquidée au plus tôt. L'*Hibernia* qui est attendu de jour en jour nous apportera, entre autres nouvelles, des détails sur ces bruits.

*Congrès*.—Les dernières nouvelles du Mexique, vraies ou fausses, ont exercé déjà quelque influence à Washington: le bill, pour l'augmentation de l'armée régulière, a passé, le 11 janvier à la Chambre des représentants, à la majorité de 165 voix contre 45. Il est donc adopté définitivement, malgré les vigoureux efforts tentés pour le faire avorter.

Le même jour, au Sénat, le Comité des affaires militaires, a fait son rapport sur un bill, tendant aux mêmes fins, et sur un autre bill autorisant la nomination d'un lieutenant-général.

Ces deux questions importantes ont été mises à l'ordre du jour du Sénat pour jeudi prochain.

Le Comité des voies et moyens a fait rapport à la Chambre, d'un bill autorisant l'émission de bons du trésor, et un emprunt jusqu'à concurrence de 23,000,000 de dollars.

On ne doute pas de l'adoption de ce bill; l'administration aura donc en homme et en argent, les secours qu'elle a demandés, et qui lui sont nécessaires à la poursuite énergique des hostilités.

Reste la nomination d'un lieutenant-général; cette question qui, comme nous l'avons dit, sera soumise à la discussion du Sénat, demain jeudi, a reçu de la Chambre cinq solutions en trois jours; nous n'entreprendrons pas d'énumérer ces voix contradictoires qui n'ont d'autre portée que de démontrer combien l'opposition s'agit et met en jeu toutes ses ressources; une sixième épreuve nous donnera le dernier mot de la Chambre;—si nous en croyons les correspondances mêmes des journaux de l'opposition, le Président gagnera son procès.—Nous souhaitons vivement, car, avec son organisation actuelle, l'armée du Mexique manque complètement de cette unité d'action, si nécessaire en tems de guerre, et qu'on ne peut obtenir autrement que par la centralisation du commandement suprême entre les mains d'un seul homme.

*Impression par le télégraphe électrique*.—On lit dans le *Courrier des E. U.*

«Un professeur dont on ne dit pas la nationalité, M. House, vient de faire une ingénieuse application de la télégraphie électrique à l'impression. Grâce à un curieux mécanisme, que nous avons été invité à visiter, les nouvelles pourront être transmises d'une ville à l'autre de l'Union, non plus en signe hiéroglyphiques, mais en lettres alphabétiques reproduisant les mots tout entiers et tout imprimés. Cette impression instantanée s'opère sur une petite roue d'acier de quatre à cinq poüces de diamètre, sur la périphérie de laquelle les caractères de l'alphabet sont rugés en deux cercles. En touchant une clé, comme une touche de piano, la roue opère immédiatement une révolution partielle qui met en saillie deux lettres en caractère romain et en opère l'impression nette et instantanée sur un papier placé en face de l'appareil. Puis le papier est retiré de quelques lignes et de nouvelles lettres viennent s'y imprimer deux par deux aussi vite que le doigt peut se promener sur les touches. Le ressort qui se tend et se détend pour presser les caractères est si fort qu'on peut se passer d'encre; l'impression est un peu claire, mais elle est très lisible. Le premier venu peut imprimer avec cet appareil 120 lettres par minute, et il n'y a point d'erreur possible à moins qu'on ne touche une fausse clé qui produit une fausse lettre. Un mouvement identique, entre les alphabets des deux points qui correspondent est un produit par le courant électrique qui opère sur la machine au moment où elle fonctionne. Cet appareil, qui est présentement exposé à New-York, Eldridge street, no. 5, est, dit-on, destiné aux lignes télégraphiques de Liverpool à Londres. Mais des négociations sont entamées avec le professeur House pour en faire l'application aux divers lignes télégraphiques de l'Union.»

*Triste révelation sur la conduite d'un capitaine de navire*.—Il y a quelques jours nous parlions du navire *Pontiac*, arrivé de Liverpool à New-York après une traversée de 65 jours. Nous annoncions que les vivres avaient manqué, que la maladie avait régné à bord pendant tout le trajet, et qu'une vingtaine de personnes étaient mortes en mer. De nouveaux détails nous sont arrivés sur cette traversée funèbre, et ils font peser sur le capitaine de ce navire et sur son second la plus terrible responsabilité. Effectivement, dès les premiers jours du voyage, le capitaine aurait été d'une humeur furieuse. Les émigrants, les Allemands surtout, étaient l'objet de ses brutalités. Le tems était affreux, la mer balayait le pont à chaque instant; on attribua d'abord les colères du capitaine au mauvais tems qu'il subissait. Comment,

en effet, attribuer, de prime abord, à une rage sans motifs les excès que nous allons raconter? Ces détails, nous les tenons d'un témoin oculaire, M. Derville, seul passager de chambre à bord de ce navire, et à la puissante intervention duquel un grand nombre de personnes sont redevables de la vie. Ajoutons que c'est un de nos compatriotes. Le voyage continuait; la mer, loin de se calmer, était de plus en plus houleuse; le capitaine était toujours le même, distribuant des coups de corde, des coups de bâton, des coups de poing. Notre compatriote lui fit quelques représentations sur sa conduite, mais en vain. Seulement il s'attira sa haine, et fut obligé de se mettre sur ses gardes, et surtout de faire voir qu'il avait toujours des armes sur lui. Le capitaine ne souffrait pas qu'on tirât de l'eau de la mer pour laver les effets, les ustensiles de cuisine, les horribles baquets de l'entrepont. Un seau d'eau était payé de cinq ou six coups de corde. Enfin la terreur était telle dans l'entrepont, que les malheureux qui y vivaient, au nombre de 234, n'osaient plus paraître sur le pont. La malpropreté forcée de ces hommes, qui tous les jours affrontaient les coups pour nettoyer leurs taudis, l'odeur infecte qui régnait dans ce lieu de désolation, devait engendrer des maladies; le scorbout se déclara à bord, beaucoup de personnes en moururent, on en porte le nombre à quarante. Le capitaine, ne se possédant plus, frappait sans distinction sur toutes les personnes qu'il rencontrait. Au nombre des atrocités qui lui sont reprochées on cite les suivantes. Un malheureux joindit de la sùte sur le pont, il la lui brisa sur la figure. Un autre, seul à bord, sans connaissances, sans amis, est frappé par lui de la manière la plus brutale et se sauve dans l'entrepont. Le soir, le malheureux, à moitié mort, dévoré d'une soif brûlante, se traîne jusqu'au bûlon qui contient l'eau à boire. Par malheur pour lui, à ce moment le capitaine passait dans l'entrepont; il l'accable de coups de pied, et le pauvre diable regagne son lit de misère, où il meurt deux heures après. Aussitôt le capitaine donne ordre à un matelot de l'envelopper dans un sac, et le lendemain matin on le jette à la mer, sans qu'on ait pu constater les causes de sa mort. Le maître d'hôtel du bord est frappé par le second de la manière la plus cruelle; notre compatriote espère en l'intervention et lui fait remarquer cette scène. Le capitaine s'approche de son second, pour l'arrêter sans doute!... non, mais pour frapper avec lui. Si ce maître d'hôtel n'est pas mort sur la place, il le doit à l'intervention de M. Derville et de ses pistolets, dont celui-ci menaça de faire usage. Le malheureux est maintenant à l'hôpital dans un état désespéré. Il est vrai qu'il a reçu du capitaine 50 dollars pour ne rien dire. Une jeune femme vient lui demander un peu de mélasse; pour toute réponse, il l'accable de coups de corde; elle est aussi très malade à l'hôpital. Depuis que ces malheureux émigrants sont arrivés à New-York, quinze sont déjà morts. Le capitaine a voulu alors arranger cette affaire à l'amiable; il a prodigué les dollars pour faire taire les victimes. Mais la justice s'était émue; une enquête a été ordonnée, des témoins ont été entendus, on s'est transporté à l'hôpital de Staten Island pour interroger les malades. Notre compatriote était présent; ces malheureux ont déclaré qu'ils le considéraient comme leur sauveur. Tous les jours des dépositions accablantes surgissent contre le capitaine; espérons que, malgré ses efforts pour désintéresser pécuniairement les victimes, la justice aura son cours et établira, soit la justification, soit la culpabilité de cet homme. L'honneur de la marine marchande des États-Unis y est intéressé.

*Courrier des États-Unis.*

#### RELATION DE LA CONVERSION A LA RELIGION CATHOLIQUE, De mademoiselle Blum, née en Suisse, actuellement Sœur de Sainte Claire à Lyon. Suite et fin.

Le jour de sainte Claire de cette même année, j'allai dans l'église des religieuses de ce nom, pour y faire mes dévotions. Mon attrait pour cette maison se fit sentir en moi plus que jamais. Je fus même inspirée de m'y présenter. Je m'adresse à une sœur qui me promet de prévenir madame l'abbesse. Le lendemain je revins et j'eus un entretien avec elle. Je lui témoignai le grand désir que j'avais d'être fille de sainte Claire, la vôtre, ma mère, ajoutai-je, si vous voulez avoir la charité de me recevoir. Elle m'écouta avec bonté et me donna quelque espérance. Revenez me voir dans quelques jours, me dit-elle. Je n'y manquai pas. Cette seconde fois je trouve une autre sœur à la porte, qui me dit: Mademoiselle, si c'est pour vous faire religieuse que vous demandez notre mère abbesse, c'est assez inutile, à moins que vous ne soyez de condition; elle n'en reçoit pas d'autres. Fort étonnée d'un tel langage, je lui répondis avec franchise: Il est vrai, ma sœur, je ne suis que fille de marchand; mais serait-il possible que ces dames, qui se glorifient de fouler aux pieds la gloire du monde, prissent garde à la condition! Quoi! je comptais me présenter dans un asile de la pauvreté, de la simplicité et de l'humilité religieuse, et j'y trouve tout l'orgueil du monde! Je la quittai ainsi, et j'allai trouver mon confesseur, parce que je craignais d'avoir mal parlé. Je lui raconte mon aventure. Il s'en amusa beaucoup, et me dit: Vous auriez pu ajouter que saint François leur père n'était que le fils d'un marchand; mais c'est assez d'une fois, n'y retournez plus. On me dit que madame l'abbesse

instruite de l'événement, en avait badiné : ce qui me tranquillisa ; car j'avais peur que ma réponse ne mît obstacle à ma réception. Je pris sur moi d'aller me présenter de nouveau. On me fit entrer dans la maison, contre mon attente, pour m'examiner de plus près. Me trouvant devant toute la communauté, je me mis à genoux et baisai la terre. Cette manière d'agir, conforme à leur usage sans que je le susses, plut beaucoup aux religieuses. — Dieu me l'avait inspirée, car j'ignorais comme il je devais paraître devant ces dames. Je subis ensuite toutes les épreuves qu'elles jugèrent à propos de me faire en œuvre. Elles me rapportèrent plusieurs imputations dont on m'avait chargée calomnieusement. Je ne pus les entendre sans frémir d'horreur. Mes excuses et mes larmes furent toute ma défense. J'étais assurée du témoignage de ma conscience, et aussi je les vis bientôt revenir de leurs préjugés, Dieu avait ses desseins en me mettant à des épreuves si rudes et si mortifiantes. Loin de ralentir mon désir, elles ne firent que l'enflammer davantage. Eussent-elles été plus pénibles encore et plus humiliantes, ce n'eût été rien, pourvu qu'elles se terminassent par ma réception ; car mon but en postulant pour la vie des filles de sainte Claire, était de m'exercer à souffrir, de passer mes jours dans la retraite, toute séparée du monde, pour converser uniquement avec Dieu et ses épouses.

Je ne tardai pas à être reçue. Quelle fut ma joie quand madame l'abbesse me dit en présence de toutes les religieuses : *Vous voilà notre sœur !* Mon entrée fut remise à six mois, pour me donner le temps d'apprendre à bien lire le français et le latin, que je devais prononcer tous les jours en récitant le grand office. Ce ne fut qu'après ma réception consommée que je fis part de mes démarches à madame de Claris. Elle eut la sagesse de m'éprouver elle-même à son tour. Elle m'objecta la grande austérité de la règle et la faiblesse de mon tempérament. Elle me parla d'un autre couvent où, par condescendance à ces volontés, j'allai me présenter. J'y fus parfaitement accueillie. On m'offrit de me recevoir sans dot comme fille de chœur, et l'on me fit beaucoup d'instances pour entrer sur-le-champ. J'eus toutes les peines du monde à m'en défendre. Une voix intérieure me disait que ce n'était pas ma vocation. Durant tout le temps de mon entretien avec les dames qui me traitaient si favorablement, je sentais sur le cœur comme un poids qui m'accablait. Leurs caresses ne me plaisaient pas tant que le souvenir des épreuves de Sainte-Claire. Je me retirai donc plus persuadée que jamais de ma vocation pour Sainte-Claire. A mon retour, je rendis compte de tout à madame de Claris qui me laissa pleine liberté de suivre mon attrait. Elle continua de m'éprouver, et s'appliqua à dompter mon naturel vif et impétueux, jusqu'à me dire : *Autant de fois que vous suivrez la pétulance de votre caractère, autant de mois de délai avant d'entrer en religion.*

Cette dame voulut que j'allasse dans l'intervalle à Ambert, pour apprendre mon travail à de petites filles qu'elle entretenait par charité au couvent des Ursulines, et aussi pour m'y exercer à lire le latin. Le froid était excessif : j'eus d'autant plus de peine à le supporter durant le voyage, que jamais dans mon pays je n'avais souffert des rigueurs de l'hiver. Nous ne sortions de la maison qu'une fois les dimanches et fêtes, pour assister aux prêches. L'apprêt du froid me fit plus d'une fois verser des larmes. Montée sur un mulet chargé de deux balles, et qui s'abattait de temps en temps, j'étais encore saisie de la crainte de périr à tout moment. Le domestique qui m'accompagnait, homme sage et pieux, me disait : *Souvenez-vous, mademoiselle, de ce que vous disiez si souvent à Lyon : Souffrons tout pour l'amour de Dieu. Ses paroles m'encourageaient. Il me portait compassion. Pour le tranquilliser à mon tour, car il craignait beaucoup pour moi, je chantais de temps en temps, et disais : C'est pour Dieu que je souffre ; il faut le faire avec joie.*

J'arrivai à Ambert toute mouillée et toute transie, mais à bon port, et sans nul accident fâcheux. Le Seigneur me préparait une nouvelle épreuve. On me fit la plus froide réception. Je n'avais point été annoncée, et l'on ne savait qui j'étais. Je n'en sus donc mauvais gré à personne. Ce petit contre-temps ne dura que quel ques momens. Madame de Boucheron, à qui j'étais adressée, eut à peine lu la lettre de madame de Claris, qu'elle me fit toutes sortes d'amitiés. Je demurai huit jours chez elle pour attendre la permission d'entrer au couvent ; mais les dames religieuses ne voulaient pas m'ouvrir la porte de leur maison ; elles craignaient d'être trompées. Leurs craintes se dissipèrent en peu de temps, et j'entrai. La vie que je menai dans cette sainte communauté, quoique la règle en soit beaucoup moins pénible que celle des dames de sainte Claire, jointe aux instructions que j'y recevais, servit beaucoup à m'affermir dans le dessein d'embrasser l'état religieux. Les consolations que j'y goûtais furent pour moi comme un avant-goût du

paradis. Oh ! combien les délices de l'esprit surpassent celles des sens ! La pénitence et la communion étaient mes plus doux exercices. J'aurais voulu pouvoir passer les nuits entières devant le Saint-Sacrement. Je ne le quittais jamais qu'avec peine pour aller prendre du repos. Plusieurs fois j'ai tenté de demeurer toute la nuit en sa présence, sans qu'on s'en aperçût ; mais on m'observait de si près que je ne pouvais y réussir. Tout ce qu'il m'était permis de faire, c'était de passer quelques heures aux pieds du crucifix, pleurant mes péchés et ceux de tous les pécheurs, surtout au carnaval, temps où j'étais bien touchée des désordres qui se commettaient dans le monde. Je priais Notre-Seigneur de m'appliquer les grâces que perdaient les mondains par leurs crimes.

Après un séjour de deux mois et demi, je fus rappelée à Lyon ; et Dieu voulut que le retour fût aussi rude, par la rigueur du froid, que le premier voyage. Mais je ne m'ennuyai pas un moment pendant la route. J'offrais à Dieu mes souffrances en union de ce que Notre-Seigneur avait enduré lorsqu'il voyageait dans la Judée et la Galilée. Je les trouvais bien légères en comparaison de ce qu'il avait souffert pour moi. De retour chez madame de Claris, j'y restai tout le carême. La troisième fête de Pâques, elle consentit que j'allasse au couvent de sainte Claire essayer mon habit. Ces dames voyant combien j'étais satisfaite après l'avoir pris, et la peine que je témoignais à le quitter et à sortir de leur maison, me gardèrent, à mon grand contentement. Ce fut alors que, le tressaillement dans le cœur, je chantai avec une joie singulière les miséricordes du Seigneur. J'entrai avec une autre demoiselle de Lyon, âgée comme moi de dix-huit ans, qui est un sujet accompli. Nous n'eûmes aucune peine l'une et l'autre à nous accoutumer à la règle. Marcher nu-pieds, porter de grosse serge, coucher sur la dure, nous lever à minuit, faire toujours maigre et jeûner souvent ; tout cela et les autres œuvres de pénitence, étaient pour nous un plaisir infiniment au-dessus de tout ce que nous avions goûtés dans le monde. Il faut l'avoir senti pour le connaître. Je regarde donc les jours où je viens d'écrire cette relation, comme les plus beaux jours de ma vie. Madame de Claris, que je regarde comme une seconde mère, tant elle m'a comblée d'amitiés et de bons offices, m'a fait une visite qui m'a été infiniment précieuse, par le plaisir que j'ai ressenti à lui témoigner toute ma reconnaissance ; mais en me réservant de conserver toute la vie dans mon cœur le souvenir de tout ce qu'elle a fait pour moi, et de lui rendre devant Dieu ce qu'il ne me serait plus permis de lui rendre de vive voix. Je l'ai priée de trouver bon que je fisse mon sacrifice tout entier, en l'avertissant qu'elle ne me verrait plus que le jour de ma profession, et celui de mon enterrement, si je meurs avant elle ; car je ne veux plus voir personne du monde ; et toute enseveli au monde, il ne sera plus rien pour moi ; je ne saurai même plus s'il y en a un. Dieu et moi, rien autre chose. Je dis un adieu éternel à tout le reste.

Je me recommande aux prières de toutes les personnes qui liront cette relation que j'ai faite par obéissance. Dieu veuille en tirer sa gloire !

FIN.



VARIÉTÉ.

Pends-toi, Bilboquet, car te voilà dépassé, vaincu, absorbé, anéanti ; Ta zaine est une géante, et ta femme colosse n'est qu'une pygmée. Réjouissez-vous, Parisiens, car voici le spectacle incomparable que vous promet pour un toms prochain cette merveilleuse annonce insérée dans un journal du midi :

« Pour la foire de Saint-Michel, spectacle extraordinaire d'un poisson vivant, surnommé le grand tigre marin. Ce poisson, provenant des côtes d'Afrique, a été pris, après d'incroyables difficultés, par le sieur César Masserini, naturaliste, et avec le secours de plusieurs Bédouins. Cet animal féroce est d'un poids énorme ; ses mâchoires sont garnies d'une double rangée de dents ; son corps est recouvert d'un poil qui a le soyeux du velours, et ses nageoires ont la forme d'une main.

« Par ses soins continuels, le propriétaire de ce monstre marin est parvenu à changer sa férocité en une telle douceur, qu'au moindre signe de son gardien, cet animal, si terrible autrefois, se dresse, vient lui baiser la main et la figure ; et, ce qui est plus étonnant, il articule nettement les mots PAPA et MAMAN au commandement de son gardien.

« M. Masserini, attendu à Paris, est pour peu de jours dans notre ville ; il faut donc se hâter d'aller voir cet animal extraordinaire, qui ne se nourrit que de poissons et en consomme chaque jour près de 20 kilogrammes. Il sera visible tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et de cinq heures du soir, dans une baraque construite sur la place des Arènes.

« Le prix des places est de 25 c. à toute heure, excepté pendant son repas, qui a lieu de sept à huit heures du soir où il est de 50 c. »



## VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatientement attendu du Public Canadien depuis plus d'un AN, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix: 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposées chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPLEAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

17 janvier.—4f.

## A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST-VINCENT, No. 3.

## LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

POUR L'ANNÉE 1847.

CE CALENDRIER contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Époques Ecclesiastiques notamment celles concernant le Canada, l'Ordre ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice; la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milités de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclesiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

## NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HÔPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Église attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

## Tous les patrons sont nouveaux.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

## CROIX DE CHASUBLES

En drap d'or avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs  
 " DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.  
 " " (couleurs assorties) " " en or et couleurs.

## GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

En drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.  
 " Damas brochés en or et couleurs.  
 " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

## GARNITURES COMPLÈTES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes à pareilles de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

## ÉTOLES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.  
 Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

## ÉTOFFES À ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)  
 Mètre d'or à reliefs riches et brillants.  
 Drap d'argent à pluie d'argent.  
 Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.  
 Damas brochés; tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

## BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON, Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal.

## Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.  
 A. LaRoche, V. Prés.  
 John E. Mills,  
 Jacob DeWitt,  
 Joseph Bourret,  
 P. Bonabien,  
 L. T. Drummond,  
 H. Judah.

Francis Hincks,  
 H. Mulbolland,  
 L. H. Holton,  
 John Tully,  
 Damaso Masson,  
 Joseph Grenier,  
 Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46, Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Église St. Louis.

## BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 14e. novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans le Canada Gazette de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans la Minerve, l'Aurore des Canadas, les Mélanges Religieux, le Canadien, le Journal de Québec.

## FRENIÈRE,

RUE BLEU, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur de l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapiserie.

2 octobre 1846.—6m.

## AVIS AUX MM. DU CLERGE.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

## BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville.

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des menbles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensuite qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

## ATELIER DE RELIEUR.



## CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur Atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU &amp; LAMOTHE.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE ÉPISTRES pour l'année CINQ ÉPISTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des États-Unis coûte 6 chelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, Libraire. Montréal.  
 D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.  
 F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. St. Anne.  
 VAL. GUILLET. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.